



**ALERTE
SÉCHERESSE
RENFORCÉE**

INFORMATION DE VOTRE
SERVICE DE L'EAU



ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

Le 21 Août 2021

Madame, Monsieur,

Le Préfet du Doubs a pris le 18 Août 2025 un arrêté qui place votre commune au niveau “alerte” sécheresse, et qui fixe les niveaux de prescriptions présentés ci-dessous..

Le respect scrupuleux de ces recommandations est primordial pour préserver au mieux les ressources et éviter des ruptures d'alimentation en période estivale.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer cette information à votre entourage.

Découvrez le site [VigiEau](#) dédié aux arrêtés de restriction d'eau



Merci de respecter les restrictions de consommation d'eau de [l'arrêté préfectoral](#)



INTERDICTION
d'arroser le jardin, sauf
jardins
potagers entre 20h et 8h



INTERDICTION
de laver les véhicules en
dehors des stations économes
en eau



INTERDICTION
de remplir les piscines et
spas sauf remise à niveau



FERMETURE
des fontaines, sauf celles
en circuit fermé



INTERDICTION
de lavage de voiries,
terrasses et façades sauf si
réalisé par une collectivité
ou une entreprise



ECODEAU.ORG



Nous, Veolia et ses filiales, traitons vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande en agence, ainsi que sur notre [site consommateurs](#). Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, vous pouvez vous désinscrire [ICI](#). Vous pouvez également contacter notre DPO à Veolia Eau – Délégué à la Protection des Données / Service Consommateurs TSA 90001 69155 Vaulx-en-Velin Cedex ou adresser une réclamation auprès de la CNIL sur son site www.cnil.fr